

## FICHE ACTION - Outils de communication

### Film et fiches techniques sur quatre espèces invasives



CONSEIL GENERAL

Direction de l'environnement  
et du paysage  
04 79 96 75 05



**Territoire concerné :**



Département de la Savoie

**Public cible :**

Grand public

**Rôle de la structure :**

Conception du projet général  
Réalisation des fiches techniques

**Mes chiffres clés :**

Action réalisée en 2008/2009

#### Contexte :

Depuis 2005, la Direction de l'environnement et du paysage du Conseil général de la Savoie a mis en place une veille concernant les espèces invasives en Savoie. Ses missions consistent à sensibiliser, informer et inciter à la gestion de ces organismes et leurs nuisances. Quatre espèces sont plus particulièrement ciblées en raison de leur niveau d'expansion et de leurs impacts : la renouée du Japon, l'ambrosie, le chancre coloré du Platane (un champignon), et la berce géante du Caucase.

#### Objectifs de l'action :

Le Conseil général a souhaité élargir sa démarche de communication sur les espèces invasives en direction du grand public, l'objectif étant de donner une information synthétique et vulgarisée sur des supports attractifs et homogènes.

#### Description de l'action :

- > Un film court découpé en quatre chapitres correspondant aux espèces invasives retenues par le Conseil général :  
OBJECTIF : reconnaissance des espèces et de leurs nuisances pour l'homme et l'environnement
- > Quatre fiches techniques actualisables :  
OBJECTIF : présentation synthétique des différentes méthodes de gestion

**Partenaires techniques :**



Office phytosanitaire de  
Neuchâtel

**Partenaires financiers :**



Association Rivière  
Rhône Alpes  
En partenariat avec  
l'URCPIE Rhône-Alpes

# FICHE ACTION - Outils de communication

## Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Communication simple, efficace et actualisable (pour les fiches)
- Opportunité pour mobiliser les décideurs
- Diffusion large et dématérialisée via le site internet du Conseil général

## Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Description de l'ambiance générale souhaitée auprès du réalisateur du film (musiques, voix off...)
- Rédaction des fiches techniques : nécessité d'être à la fois clair et concis (création comme réactualisation), respect de la charte graphique du Conseil général
- Chemin d'accès sur le site du Conseil général pas forcément évident

## Perspectives d'évolution de cette action :

- Elargir la diffusion du film et des fiches : réunions publiques, formation du personnel, médias...
- Actualisation des fiches en fonction des avancées scientifiques et des actions départementales
- Ajout de nouvelles fiches techniques (nouvelles espèces invasives ciblées par le Conseil général)

## Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement :

<http://www.cg73.fr/index.php?id=2600>

## Documents complémentaires disponibles sur demande :

- CCTP du film
- Rédaction d'un paragraphe relatif aux espèces invasives à inclure dans les CCTP de travaux neufs (disponible à partir de août 2009)

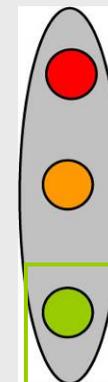
Date de rédaction de la fiche : 23/06/2008



## Attention

Pour la consultation des agences de communication, veillez à pondérer vos critères de sélection en faveur de la technicité et de l'originalité plutôt que sur le prix !

## Appréciation globale de l'action :



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

## Coût de l'action :

Films : 5180 euros

Fiches techniques : travail réalisé en interne

## Investissement en temps de travail :

- Montage du marché : 2 jours
- Script et ressources : 3 jours
- Montage (tournage + studio) : 3 jours
- Conception des fiches : 8 jours
- Temps total : 16 jours



Association Rivière  
Rhône Alpes

En partenariat avec  
l'URCPPIE Rhône-Alpes